

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

(3e Circonscription électorale)

Henry LAFOREST

Candidat Radical-Socialiste d'Union Républicaine et Nationale, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 1939-1945. — Maire de Nontron. — Conseiller Général de la Dordogne. — Ancien Ministre. — Député sortant.— Vice-Président National du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste.

Né le 19 juillet 1904, à NONTRON, appartenant à une vieille famille terrienne de la région, il est le petit-fils du Dr PICAUD qui fut longtemps Maire de NONTRON, et de M. Lucien LAFOREST bien connu dans la région de BRANTOME.

Son père, M. Georges LAFOREST, ancien Directeur des Services Agricoles de la Dordogne et Vice-Président de la Chambre d'Agriculture, est Président de l'Association de la Propriété Agricole de la Dordogne. C'est dire combien sont solides ses attaches avec l'Agriculture locale.

Tout jeune, il est élu en 1937, Conseiller Général du canton de MAREUIL-SUR-BELLE.

Mobilisé en 1939 comme Officier de réserve des troupes coloniales, il est en 1940, envoyé en Indochine. Il se bat au Tonkin, à LANGSON contre les Japonais, au Cambodge contre les Thaïlandais.

Militant de l'Armée Secrète, combattant dans le Maquis de Savoie, il est cité deux fois, décoré de la Croix de Guerre par le General KŒNIG, et de la Légion d'honneur à titre militaire avec citation.

Il participa ensuite aux combats et aux victoires de la 1re Armée (Général de LATTRE DE TASSIGNY), en Alsace et en Allemagne. Il est Chef de Bataillon d'Infanterie de Marine de Réserve.

Rendu à la vie civile, il devient Conseiller de l'Union Française. Il est élu avec des majorités massives Maire et Conseiller Général de NONTRON et entreprend la modernisation de sa cité, dans laquelle les réalisations ne se comptent plus.

Dès son arrivée à l'Assemblée Nationale, en 1951, son activité et ses connaissances lui permettent d'occuper une place de premier plan. **Secrétaire d'Etat aux Etats Associés**, il assure après l'Armistice le maintien de la paix en Indochine et le rapatriement du Corps Expéditionnaire. Il devient ensuite **Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Forces Armées**, jusqu'à la fin de la législature (décembre 1955). Il est également désigné comme membre de la délégation de la France à l'O.N.U. (août-septembre 1955).

Réélu le 2 janvier 1956, il est appelé par le Président Guy MOLLET au poste de **Secrétaire d'Etat au Forces Armées (Air)**, fonction qu'il conserve dans le Ministère BOURGES-MAUNOURY (juin 1957). Durant son passage au Secrétariat à l'Air, notre aviation, tant civile que militaire, accomplit de remarquables progrès. Notre Armée de l'Air à laquelle il donne un magnifique essor contribue puissamment à la pacification en Algérie.

Il multiplie les avions légers qui protègent les convois et les troupes à terre. Il est celui qui dote nos unités combattantes de centaines d'hélicoptères qui évacuent et sauvent des milliers de blessés, qui ravitaillent les postes isolés perdus dans les Djebels.

Il ne craint pas d'expérimenter nos prototypes les plus rapides et les plus modernes pour donner confiance à nos pilotes et à nos acheteurs étrangers. Des marchés pour la vente de matériel aéronautique rapportent chaque année à l'Etat Français des sommes considérables en devises étrangères dont notre Pays a tant besoin.

L'Armée tout entière admire son dynamisme et son mépris du danger. Les Présidents du Conseil et les plus hautes autorités de la Nation le félicitent publiquement des services éminents qu'il a rendus à la France.

Le remplaçant de Henry LAFOREST : Noël CLERGERIE

Propriétaire Exploitant. — Maire de Salagnac (1930). — Maire de Génis (1939). — Conseiller Général de la Dordogne

Noël CLERGERIE est une des personnalités marquantes du monde rural de la Dordogne. Il a mis ses grandes qualités au service de la cause agricole qu'il défend avec efficacité au Conseil Général.

Ses activités dans le Syndicalisme agricole sont variées :

— Président du Syndicat des Exploitants agricoles de la commune de Génis;
— Président de la Coopérative de blé d'Excideuil-Génis;
— Président du Comice Agricole d'Excideuil;
— Vice-Président du Syndicat d'électrification de l'Auvézère.

Tel est l'homme que M. LAFOREST a choisi pour être à ses côtés, et pour éventuellement le remplacer

MA POLITIQUE

Elu il y a un mois au Congrès de Lyon **Vice-Président National du Parti Radical-Socialiste, je suis le seul à être régulièrement investi** par un Parti rénové et rajeuni par les jeunes équipes groupées autour du Président Félix GAILLARD.

Je suis dans cette circonscription le candidat de **l'Union la plus large et la plus confiante de tous les radicaux, de tous les républicains et de tous les patriotes.**

Né dans cette circonscription où j'habite avec toute ma famille, **je ne l'ai jamais abandonnée comme d'autres, et jamais je ne solliciterai ailleurs un mandat électif.**

J'ai le désir de grouper autour de moi **pour un travail fructueux, pour un effort de longue durée,** toutes les bonnes volontés de notre belle région.

Ce sont de jeunes énergies que la Ve République demande pour la servir avec abnégation et dévouement.

MON PROGRAMME

PAIX EN ALGERIE.

Les gouvernements de la dernière législature de la IVe République avaient basé la politique française en Algérie sur cette formule : Cessez le feu, élections, négociations...

Le Général de GAULLE en refusant de faire siennes les conclusions de certains ultras avec lesquels il a pris de suite ses distances, a décidé de fixer le sort futur de l'Algérie en accord avec les élus aux « pouvoirs publics » à la suite de la consultation électorale de novembre. Auparavant, une offre de cesser le feu avait été faite au F.L.N.

Ainsi, on peut espérer que demain ce sera la Paix que trois ans d'efforts, l'immense prestige et l'esprit libéral du Général de GAULLE ont rendu possible.

DÉFENSE DE L'AGRICULTURE

La défense de l'Agriculture sera mon principal objectif.

Pour la renaissance et la prospérité de l'exploitation familiale :

1° INSTAURATION D'UNE POLITIQUE DE PRIX AGRICOLES MINIMUM INDEXES ET GARANTIS.

L'Agriculteur est victime des constantes variations de prix de ses produits. Il faut assurer des prix rémunérateurs et garantis; ceci peut être obtenu par des accords internationaux dans le cadre du Marché Commun.

2° **CREATION D'UNE CAISSE NATIONALE DE GARANTIE CONTRE LES CALAMITES AGRICOLES.**

3° **INTENSIFICATION DE LA DEFENSE SANITAIRE DU BETAIL.**

4° **REVALORISATION DES PRIX DES DENREES AGRICOLES A LA PRODUCTION.**

5° **EXTENSION A TOUS LES TRAVAILLEURS ET EXPLOITANTS AGRICOLES DE TOUS LES AVANTAGES SOCIAUX DONT BENEFICIENT LES TRAVAILLEURS DES AUTRES PROFESSIONS.**

Les Agriculteurs doivent être des Français à **part entière** et il ne peut subsister une inégalité de traitement en ce qui concerne les avantages sociaux.

6° **REDUCTION DES CHARGES SOCIALES ET AUTRES QUI ACCABLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT** le travailleur agricole et réduisent de façon abusive la rémunération du producteur.

7° **AIDE SUBSTANTIELLE ET RAPIDE A L'HABITAT R URAL**

8° **REORGANISATION DU CREDIT AGRICOLIE,**

9° **AIDE ACCRUE AUX SYNDICATS D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ADDUCTION D'EAU DES COMMUNES RURALES.**

Les anciens Ministres Radicaux DULIN et de FELICE avaient en 1956-1957 considérablement augmenté les subventions qui furent portées à des chiffres records.

En 1957, 25 milliards de travaux d'installation électrique ont été subventionnés alors qu'en 1958 le Fonds d'allégement des charges électriques ne sera doté que de 10 milliards.

En 1956-1957, les programmes d'adduction d'eau ont été notifiés pour 85 milliards de travaux. Pour 1958, on ne prevoit que 17 milliards et demi.

Il faut obtenir le relèvement immédiat de tous ces crédits afin qu'ils atteignent le chiffre des années précédentes.

Ceci prouve l'effort considérable fait en faveur de l'agriculture par les Ministres radicaux en 1956-1957.

Enfin j'ai donné mon accord et signé le programme mnimum qui m'a été soumis par la Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Dordogne.

Certaines régions du Département **comme La Double** doivent être mises en valeur par l'aménagement et le drainage des Nauves et par une exploitation rationnelle de la forêt dont les propriétaires, en constituant des Syndicats pourraient obtenir l'aide technique et financière du Fonds Forestier.

DEFENSE DE L'ARTISANAT.

L'avenir de l'Artisanat rural dépend directement de la prospérité du monde agricole. Il faut également, dans le domaine des avantages sociaux, faire de l'Artisan un Français comme les autres et alléger les charges trop lourdes qui pèsent sur leurs très modestes ressources.

DEFENSE DU PETIT COMMERCE.

Le petit commerce dépend lui aussi de la prospérité des campagnes. Mais il faut également obtenir en faveur du **Commerce local une refonte complète de la fiscalité.**

La fiscalité est **injuste et trop complexe.** Ceux qui devaient intervenir pour la défense des commerçants ont pour se lancer dans l'arène politique perdu de vue leurs objectifs qui devaient être la défense professionnelle.

Je prends l'engagement de travailler en **liaison intime et constante avec les Organisations professionnelles** d'Artisans et de Commerçants de notre Région et de ne prendre aucune initiative les concernant **sans leur accord préalable.**

INDUSTRIALISATION.

Pour conserver à notre Région un juste équilibre, il faut faire un gros effort **d'implantation de petites ou moyennes industries.** Jusque-là notre département était défavorisé par le manque de sources d'énergie. Le gaz de Lacq et le passage du feeder dans le département peut autoriser cet espoir.

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION SCOLAIRE.

Je suis si profondément convaincu de la nécessité d'assurer à toute la population des logements décents, que ce fut un de mes principaux soucis à la Municipalité que je préside.

Il faut encore développer les programmes d'H.L.M. et d'accession à la propriété.

Dans le même esprit les constructions scolaires doivent permettre à notre jeunesse de recevoir l'instruction générale et technique qui sera pour elle la garantie d'un avenir meilleur.

Pour cette Jeunesse, il est nécessaire de poursuivre rapidement l'équipement sportif de la Région comme cela a été réalisé à NONTRON.

J'assure toutes les Municipalités de mon appui total pour la réalisation de leurs projets.

POLITIQUE ECONOMIQUE, JEUNESSE ET CLASSE OUVRIERE.

L'immense avenir que nos richesses et celles du Sahara peuvent procurer à notre Pays doivent être exploitées.

La France est devenue le Pays le plus jeune d'Europe. Un immense effort d'Education Populaire doit nous fournir les cadres et la main-d'œuvre spécialisée, dont notre économie a besoin.

Seule l'expansion économique permettra à la France, en améliorant le pouvoir d'achat et en assurant le plein emploi, de tenir ses engagements internationaux et africains.

C'est ainsi seulement que notre Pays pourra affronter sans danger le Marché Commun Européen.

ANCIENS COMBATTANTS, RETRAITES ET DESHERITES.

Un même souci d'humanité conduira notre politique d'aide aux Anciens Combattants, à tous ceux qui, dans le travail et la guerre, ont consenti de lourds sacrifices.

Nous aurons à cœur de lutter de toutes nos forces pour adoucir la misère des vieux et des déshérités de la vie.

L'EUROPE.

Fervent disciple de notre regretté Président YVON DELBOS, je me suis naturellement préoccupé des grands problèmes européens.

La construction d'une Europe unie et solidaire aussi bien dans le domaine politique qu'économique, me paraît comme le meilleur moyen de solutionner les grandes questions qui préoccupent toutes les Nations appelées à composer ce grand ensemble. La bonne entente et la concorde qui règneront sur les Pays Européens unis, seront le gage le plus sérieux d'une Paix et d'une Fraternité durables entre les peuples.

AVEC LE GENERAL DE GAULLE, DEFENSE DE LA REPUBLIQUE ET DE LA DEMOCRATIE.

Le Peuple de France entend conserver ses libertés traditionnelles et demeurer profondément attaché à la République.

Cette République que nos pères ont construite, j'entends la défendre si des factieux cherchaient à la détruire.

J'approuve l'action généreuse et patriotique du Général de GAULLE, mais vouloir utiliser la figure prestigieuse de ce grand et noble Français à des fins électorales est une attitude odieuse que certains néanmoins n'hésitent pas à prendre.

La France peut désormais envisager avec confiance l'avenir de son Peuple et de sa Jeunesse.

Je vous convie à l'Union Fraternelle pour la PROSPERITE, pour la PAIX et pour la REPUBLIQUE !

Imp. Pap. Nontronnaise, C. GREFFARD, Nontron